

CANADA
 PROVINCE DU QUÉBEC
 MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

La séance ordinaire de la municipalité de Bolton-Ouest a été tenue le lundi 2 août 2010 à 19h30 à l'Hôtel de Ville.

PRESENTS: Mairesse suppléante Lisa Merovitz
 Conseillers:

#2 Joann McBrine, #3 Julian Tuer,
 #4 Frank Simms, #5 Stanley Horne, #6 Cedric Briggs
 ainsi que l'inspecteur municipal Charles Brunelle
 et la Directrice-générale Carrol Kralik.

ABSENT : Maire Donald Badger

ORDRE DU JOUR

| | |
|------|---|
| 1. | OUVERTURE DE LA SÉANCE |
| 2. | ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR |
| 3. | ADOPTION DU PROCES-VERBAL |
| 4. | AFFAIRES DE LA REUNION PRECEDENTE |
| 4.1 | -Assemblée générale annuelle 2010 des membres de la FQM |
| 5. | URBANISME |
| 6. | RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL |
| 7. | CORRESPONDANCE |
| 7.1 | - Une invitation à déguster la Route des vins |
| 7.2 | - Appel à tous de la MRC concernant le contrôle des animaux domestiques |
| 8. | ADMINISTRATION |
| 8.1 | - Dépôt du rapport financier, 2 ^{ième} trimestre 2010 |
| 8.2 | - Entente loisirs Waterloo |
| 8.3 | - Entente Ville de Lac-Brome - récréation |
| 9. | INCENDIE |
| 9.1 | - Rapport pour le mois de juillet 2010 |
| 9.2 | - Information concernant la médiation, dossier incendie |
| 10. | CHEMINS |
| 10.1 | -Soumissions pavage aux approches de certains ponts |
| 11. | VARIA |
| 12. | COMPTES À PAYER |
| 13. | PÉRIODE DE QUESTIONS |

#095-0810

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par conseillère McBrine
 appuyé par conseiller Simms & résolu à
 l'unanimité QUE l'ordre du jour proposé soit
 adopté tel qu'amendé.

#096-0810

ADOPTION DE PROCES-VERBAL

Proposé par conseiller Briggs
 appuyé par conseiller Horne & résolu à
 l'unanimité QUE le procès-verbal de la réunion
 régulière du 5 juillet 2010 soit adopté tel que
 rédigé.

4.

AFFAIRES DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

4.1

#097-0810

Assemblée générale annuelle 2010 des membres de la FQM

ATTENDU QU'un membre de la FQM peut présenter une proposition à l'assemblée générale annuelle des membres;

ATTENDU QUE cette résolution est déposée pour discussion à l'assemblée générale annuelle des membres de la FQM;

ATTENDU QUE le conseil d'administration étudiera la proposition avant sa présentation à l'assemblée des membres qui se tiendra le samedi 2 octobre 2010, 9h;

ATTENDU QUE la date butoir pour la transmission d'une telle résolution est fixée au 18 août prochain;

EN CONSEQUENCE il est proposé par conseiller Tuer appuyé par conseiller Simms et résolu à l'unanimité DE DEMANDER à la FQM de se prononcer sur les directrices à suivre concernant la situation des petites municipalités locales dans les négociations d'ententes inter-municipales avec les plus grandes municipalités offrant les services.

6.

#098-0810

RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Proposé par conseillère McBrine
appuyé par conseiller Simms & résolu à l'unanimité QUE le rapport de l'inspecteur municipal soit approuvé ainsi que son chèque de kilométrage au montant de \$132.40 et celui pour l'inspecteur en voirie au montant de \$82.80.

PERMIS ÉMIS

Voir liste ci-jointe

7.

CORRESPONDENCE

7.1

Le conseil est invité à déguster la Route des vins afin de découvrir ses vigneronns le vendredi 20 août 2010, \$25.00 par personne.

7.2

La MRC a fait un appel à tous ses municipalités afin d'avoir l'information concernant le contrôle des animaux domestiques et de savoir si la municipalité sera intéressée à partager une ressource avec une ou d'autres municipalités.

8.

ADMINISTRATION

8.1

Le rapport financier pour le 2^{ième} trimestre 2010 a été déposé.

8.2

#099-0810

Entente inter-municipale en loisirs Ville de Waterloo

ATTENDU QUE la ville de Waterloo demande à la municipalité de Bolton-Ouest de renouveler leur entente en loisirs pour les 5 prochaines années et ce à compter du 1^{er} septembre 2010;

ATTENDU QUE ladite entente offrira aux citoyens de la municipalité de Bolton-Ouest les mêmes services de loisir aux mêmes coûts qu'à ceux de Waterloo, sauf les sports sur glace;

ATTENDU QUE les tarifs seront majorés de 3% par année pour les cinq (5) prochaines années, soit du 1 septembre 2010 au 31 août 2015;

EN CONSEQUENCE il est proposé par conseiller Briggs appuyé par conseiller Simms et résolu à l'unanimité QUE la municipalité de Bolton-Ouest accepte l'offre de la ville de Waterloo de renouveler l'entente inter municipale en loisir et ce pour une période de cinq (5) ans, 2010-2015 et QUE la somme défrayée par la municipalité de Bolton-Ouest soit la même que celle payée en 2010 majorée de 3% pour chacune des années de l'entente.

8.3

#100-0810

Entente récréation & culture avec la Ville de Lac-Brome

ATTENDU QUE la proposition antérieure de la municipalité de Bolton-Ouest au montant de \$15,000 pour les années 2010 & 2011 (la résolution #068-0510) a été refusée par la ville de Lac-Brome;

ATTENDU QU'il y a seulement 5 mois qui restent dans l'année 2010 (août - décembre);

ATTENDU QUE la municipalité de Bolton-Ouest aimerait que ses enfants participeront aux activités durant l'automne à la ville de Lac-Brome;

ATTENDU QUE la ville de Lac-Brome ne rembourse pas des surcharges déjà payés dans l'année 2010;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par conseiller Tuer appuyé par conseiller Horne et résolu à l'unanimité QUE la municipalité de Bolton-Ouest fait un offre à la ville de Lac-Brome au montant de \$6,250.00 ($\$15,000 \div 12 \times 5$) afin que ses enfants moins de 18 ans peuvent participer aux activités durant l'automne à la ville de Lac-Brome.

9.

INCENDIE

9.1

Il n'y a eu aucun événement pour le mois de juillet 2010.

9.2

On attend la désignation d'un médiateur dans le dossier concernant une entente avec la Ville de

Lac-Brome et des services incendie.

10.

CHEMINS

10.1

Demande de soumission pour réparation de nids-de-poule et des approches de certains ponts avec du pavage

ATTENDU QUE la municipalité de Bolton-Ouest a demandé des soumissions sur invitation pour réparation de nids-de-poules et des approches de certains ponts avec du pavage sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

| ENTREPRENEUR | |
|----------------------|----------------------------|
| Pavage Montérégie | \$4,250.00 Taxes en sus |
| Asphalte des Cantons | \$4,950.00 Taxes en sus |

EN CONSEQUENCE il est proposé par conseiller Horne appuyé par conseiller Simms et résolu à l'unanimité QUE le conseil municipal de Bolton-Ouest accorde le contrat à la firme Pavage Montérégie au montant de \$4,250.00 taxes en sus, selon sa soumission datée le 28 juin 2010.

12.

COMPTES A PAYER

| | |
|---|-----------------|
| Solde à la banque le 30.06.10 | \$ 71,618.69 |
| Dépenses juillet 2010 | 64,170.96 |
| Dépôts juillet 2010 | 55,028.53 |
| Solde à la banque le 31.07.10 | \$ 162,476.26 + |
| GIC \$464,668.68 + GIC \$46,441.61 (fonds de parcs & terrain de jeux) | |

Je, la secrétaire-trésorière soussignée certifie qu'il y a suffisamment de fonds pour payer les comptes des mois de juillet/août 2010 au montant de \$78,103.30 (voir liste ci-jointe)

#102-0810

Paiement des comptes

Proposé par conseillère McBrine appuyé par conseiller Horne & résolu à l'unanimité QUE les comptes des mois de juillet/août 2010 au montant de \$78,103.30 soient payés.

Proposé par conseillère McBrine que la réunion se termine à 20h14

Adopté

Carrol Kralik
Secrétaire-trésorière

Lisa Merovitz
Mairesse-suppléante

PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MARDI
LE 7 SEPTMBRE 2010 À 19H30.

Le procès-verbal n'est pas officiel avant qu'il est adopté et signé à une séance du conseil subséquente.